

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YAO PRAO TRANSPORT » en abrégé « YPT »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJOROBITE NON LOIN DU NOUVEAU CHU DE ANGRE, Lot
4790, Ilot 442

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 05 Avril 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YAO PRAO TRANSPORT » en
abrégé « YPT »

Objet: TRANSPORT ; COMMERCE GÉNÉRALE ; ELEVAGE ;
TOUTES PRESTATIONS DE SERVICES ; DIVERS. Et pour la
réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la
vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de
toutes sommes auprès de tous établissements financiers
avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des
biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds
de commerce. La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée. Et généralement, toute
opérations financières, commerciales, industrielles,
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou
indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'
extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJOROBITE NON LOIN DU NOUVEAU CHU DE ANGRE, Lot
4790, Ilot 442

Dirigeant(s) Mme PRAO EPOUSE YAO ABENAN BADOU
CHRISTELLE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02390 du 26/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°31383/GTCA/RC/2023 du 26/04/2023

